

## Vous vous inscrivez à l'une des activités suivante?

Pilates, Escalade, Squash, Fit'Intense, Aïkido, Marche Nordique, Gym'Forme, Forme Seniors, Baby-Multisports, Karaté, Zumba Gold, Multisports, Judo, Hip-Hop, Cirque, Piscine, Roller, Multisports Nature.

**N'oubliez pas de fournir un certificat médical lors de votre inscription.**

### Vous vous inscrivez à l'activité judo?

Vous devez aussi fournir les documents concernant la licence FFJ et l'adhésion au JCMC. Il vous seront transmis par l'intervenant, le Club, ou disponible à l'accueil de l'Arc en ciel.

### Paiement de l'activité :

Le paiement s'effectue en 3 fois.

Vous recevrez donc 3 factures (*en décembre 2017, mars et juin 2018*)  
Elles seront à régler à réception au TRESOR PUBLIC

Je souhaite être prélevé :  OUI : **RIB obligatoire**  NON

**En signant ce document, je reconnais avoir pris connaissance des règlements intérieurs des activités de loisirs et du Centre Socioculturel et m'engage à les respecter.**

Date : .....

Signature :

## **CENTRE SOCIOCULTUREL**

# **Activités de Loisirs**

## Règlement Intérieur

### **A conserver par le participant**

Les activités de loisirs sont organisées par le Centre Socioculturel de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges  
Ce sont des **moments privilégiés de loisirs, de découverte, de détente, d'échange et de rencontre, pour tous.**

Pour faire évoluer les activités, n'hésitez pas à nous faire part de vos idées et de vos remarques les concernant.

### RAPPEL DES DATES IMPORTANTES DE LA SAISON

- **DU 11 AU 24 SEPTEMBRE 2017** : ESSAI GRATUIT DES ACTIVITES  
RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION
- **DU 25 SEPTEMBRE AU 6 OCTOBRE 2017** : PERIODE D'INSCRIPTIONS  
DÉPÔT DES DOSSIERS COMPLETS
- **30 JUIN 2018** : FIN DE SAISON

### MODALITES D'INSCRIPTION

Toute personne intéressée par une activité dispose de **2 séances d'essai gratuites** avant tout engagement, tout au long de l'année.

Pas de **séances d'essai** pour les activités sous forme de cycle (piscine, œnologie...)

C'est le **dépôt et l'enregistrement du dossier par l'accueil de l'Arc en ciel** qui fait seul office d'inscription.

Aucune réservation auprès des intervenants n'est possible.

**Les inscriptions en cours d'année** sont possibles après avoir obtenu l'accord du responsable des activités de loisirs du Centre Socioculturel.

Pour les activités Judo et Quilles, la prise d'une **licence fédérale** est obligatoire, elle permet de participer à des compétitions et fournit une assurance complémentaire.

**Un certificat médical daté de moins de 3 mois est obligatoire pour les activités suivantes :**

Pilates, Escalade, Squash, Fit'Intense, Aïkido, Marche Nordique, Gym'Forme, Forme Seniors, Baby-Multisports, Karaté, Zumba Gold, Multisports, Judo, Hip-Hop, Cirque, Piscine, Roller, Multisports Nature.

**Une inscription est un engagement dans l'activité jusqu'à la fin de la saison ou du cycle**

*La mise en place des activités, et surtout leur maintien, reposent en effet sur l'engagement des participants durant la saison complète.*

### FONCTIONNEMENT

Les activités ont lieu hors vacances scolaires et jours fériés, sauf séance exceptionnelle prévue. Elles se déroulent de manière hebdomadaire ou par cycle.

Les participants **signaleront leurs absences** à l'accueil de l'Arc en Ciel ou auprès de l'intervenant. En cas d'annulation d'une séance d'activité, il revient aux parents si besoin d'inscrire leur enfant en périscolaire ou d'annuler l'accueil périscolaire fréquenté habituellement avant ou après l'activité.

**CENTRE SOCIOCULTUREL**

**Activités de Loisirs**

**Inscription 2017-2018**

**A retourner à l'arc-en-ciel  
Entre le 25 septembre et le 6 octobre**

ACTIVITE CHOISIE:

JOUR :

HORAIRES :

Nom : ..... Date de naissance :  F

Prénom : ..... /...../.....  M

**Numéros de téléphone**

De l'inscrit : A prévenir en cas de besoin :

1. .... 1. ....

2. .... 2. ....

**Pour les mineurs**

Représentant légal : .....

Peut rentrer seul après l'activité  O  N

Personnes autorisées à récupérer l'enfant :

.....

.....

.....



**MODALITES SPECIFIQUES AUX MINEURS**

Les enfants sont exclusivement remis à l'un des parents ou tuteur ou à une personne autorisée, désignée sur le dossier d'inscription.

En cas de retard ou de soucis pour récupérer l'enfant, l'intervenant devra être prévenu, ou le cas échéant l'accueil de l'Arc en ciel ou le responsable de l'activité (Coordonnées ci-dessous).

**TARIFS ET MODALITES DE PAIEMENT**

**Tarifs des activités par personne**

<b>3 - 6 ans</b>	<b>113 €</b>	Hors com com 147 €
<b>7 - 15 ans</b>	<b>126 €</b>	Hors com com 164 €
<b>16 - 25 ans</b>	<b>134 €</b>	Hors com com 174 €
<b>26 ans et +</b>	<b>165 €</b>	Hors com com 215 €

**Les activités sont dues pour la saison entière ou le Stage complet.**

Le paiement de l'activité est à effectuer à l'ordre du Trésor Public et à leur transmettre directement. Vous pourrez aussi choisir d'être prélevé (Choix à indiquer sur le dossier d'inscription accompagné d'un RIB)

**Tarifs des stages et autres formules par personne**

<b>Quilles</b> (12 séances )	<b>46 €</b>	Hors com com 60 €
<b>Piscine</b> (11 séances )	<b>42 €</b>	Hors com com 55 €
<b>Roller</b> (10 séances )	<b>38 €</b>	Hors com com 50 €
<b>œnologie Découverte</b> (à la séance)	<b>28 €</b>	Hors com com 33 €
<b>œnologie perfectionnement</b> (6 Sces)	<b>280 €</b>	Hors com com 364 €

**ARRET D'ACTIVITE**

En cas d'arrêt en cours d'année, les demandes de remboursement sont à adresser par écrit au responsable d'activité, le plus tôt possible et doivent être accompagnées des justificatifs nécessaires (certificat médical...).

Un **remboursement** ne peut pas concerner une durée inférieure à un trimestre.

**Tout trimestre entamé est dû .**

Trimestre 1 : septembre à décembre, Trimestre 2 : janvier à mars, Trimestre 3 : avril à juin.

**NON RESPECT DU REGLEMENT INTERIEUR**

Le fait de s'inscrire (soi-même ou son enfant) à une activité implique l'acceptation du présent règlement, ainsi que celui du Centre Socioculturel.

L'organisateur se réserve le droit de ne plus accueillir un participant en cas de non-respect du présent règlement, d'indiscipline notoire ou en cas de dégradation. Le remboursement des dégradations sera demandé au responsable.

**CONTACTS**

Accueil, bâtiment « Arc en Ciel » Av de Nierstein 21220 GEVREY-CHAMBERTIN

Téléphone 03.80.51.81.11 Fax : 03.80.58.51.55

**Responsable :**

Mickael GILBERT [mickael.gilbert@ccgevreynuits.com](mailto:mickael.gilbert@ccgevreynuits.com)